

D'objet de pouvoir à symbole de crise, évolution géopolitique des feux de forêt au Canada

Clara Aubonnet¹

Le 7 juin 2023, la ville de New York s'est retrouvée plongée dans le noir alors qu'une épaisse fumée envahissait les rues, contraignant la population à rester cloîtrée à leur domicile. Pendant plusieurs jours, la capitale économique des États-Unis est devenue la ville la plus polluée du monde. En cause, des feux incontrôlables qui ont brûlé les forêts du Canada et dont la superficie consumée était déjà supérieure à celle des dix dernières années dans le pays nord-américain. Les conséquences de ces feux ont également traversé l'Atlantique, la fumée assombrissant le ciel de l'Europe occidentale d'un voile brumeux².

L'année 2023 marque ainsi un nouveau tournant dans la prise de conscience du caractère urgent et de l'importance des enjeux géopolitiques des feux de forêt. Ces incendies et leur capacité de destruction gagnent en intensité chaque année dans plusieurs régions du monde et leurs conséquences s'étendent au-delà des frontières.

Hérodote, n° 195, La Découverte, 4^e trimestre 2024.

1. Doctorante à l'IFG Lab³, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

2. I. Kwai (2023), « Wildfires in Canada Bringing Hazy Skies Over New York, Other Regions », *The New York Times*, <www.nytimes.com/2023/10/02/us/canada-wildfires-smoke-new-york-air.html>, consulté le 2 juillet 2024.

Point méthodologique et réflexif

La méthode mise en pratique dans cet article s'inscrit dans le champ de la géopolitique. Elle cherche à comprendre comment l'espace et son fonctionnement sont une donnée qui influence la politique, et comment celle-ci construit l'espace.

Pour mettre en œuvre cette méthodologie essentiellement qualitative, je m'appuie sur les données issues d'observations et d'entretiens semi-directifs menés lors d'une enquête de terrain d'un mois en février 2023 en Colombie-Britannique au Canada, couplées aux nombreuses données bibliographiques et numériques.

Mon travail a pour ambition de comprendre et d'améliorer une situation complexe que nous vivons actuellement. Le respect et la reconnaissance des personnes, de leur mode de vie et du contexte dans lequel elles évoluent sont donc essentiels. Le terrain de recherche se trouve sur un territoire, l'Amérique du Nord, avec une histoire coloniale violente. La recherche fut (et peut encore être) un outil de domination très marquée, et la géographie une discipline dont les outils, notamment à travers l'élaboration de cartes, étaient utilisés comme des moyens d'assujettissement des peuples autochtones³. Ainsi, je dois constamment remettre en question le simple découpage de l'espace dans mon sujet, les manières dont les colons se le sont approprié, et les revendications de droits souverains sur ces mêmes terres aujourd'hui par les peuples autochtones [Christianson, 2015, p. 190-200]. Enfin, je souhaite que chaque personne puisse bénéficier de cette étude selon ses besoins.

Le Canada, une poudrière géante

Le Canada est une confédération composée d'un gouvernement fédéral reconnu par la Constitution, de dix provinces et de trois territoires. En tout, 35 % de la superficie du pays est couvert de forêts⁴. Les feux font partie intégrante du paysage forestier canadien, et ce depuis des millénaires. Les régimes d'incendie varient d'une forêt à l'autre au fil du temps [Pyne, 2007].

Or, ces dernières décennies, accompagnés de conditions météorologiques extrêmes et de périodes de sécheresse multipliées à cause du changement climatique [IPCC, 2023 p. 3-25], les feux ont gagné en intensité et ont engendré

3. La Constitution du Canada reconnaît trois groupes de peuples autochtones, soit les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Les Natif-Américains sont reconnus comme l'un des peuples autochtones des États-Unis, qui comprend aussi les Inuits de l'Alaska, les Océano-Américains de Hawaï, des îles Mariannes et des Samoa.

4. Avec près de 362 millions d'hectares, le Canada se classe au troisième rang mondial pour la superficie forestière (source : gouvernement du Canada).

davantage de dommages catastrophiques sur leur passage [Smith *et al.*, 2020]. Au début de l'automne 2023, alors que 480 feux brûlaient encore, 18 millions d'hectares de forêt canadiennes étaient en flammes⁵. En comparaison avec le territoire français, cette superficie équivaut à quinze fois la région d'Île-de-France ou à presque l'entièreté des trois régions du sud du pays : la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette année-là, certains feux de forêt ont pris des tournures dramatiques, en particulier dans la province de l'Ouest canadien, la Colombie-Britannique. Par exemple, l'incendie nommé McDougall Creek à West Kelowna a détruit 189 habitations et provoqué l'évacuation de milliers de personnes. Non loin de là, le paysage britanno-colombien a encore des traces de la conflagration de feux déclenchée par la foudre de 2021, ayant réduit en cendres 90 % du village de Lytton, alors que la température s'élevait à 50 °C quelques jours plus tôt, provoquant un dôme de chaleur inédit au Canada⁶.

Le réchauffement des températures produit notamment plus d'éclairs et cause des départs de feux à des vitesses plus élevées, se propageant et brûlant à des intensités sans précédent [Struzik, 2022]. En moyenne, ce sont environ 3 % des feux de forêt qui sont à l'origine de 97 % des dommages. Le nombre de feux n'équivaut donc pas à la superficie brûlée comme nous pouvons le voir sur le graphique. Dépassés par l'intensité de ces brasiers aux conséquences catastrophiques, les organismes de lutte contre les feux de forêt sont régulièrement confrontés à leur impuissance, et les populations locales à leur vulnérabilité.

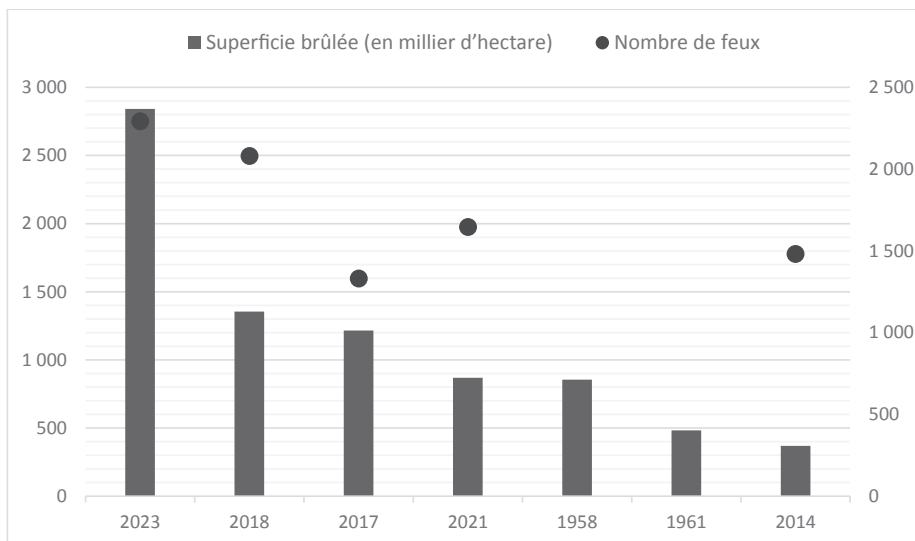
Un membre d'un organisme de lutte contre les feux de forêt en Colombie-Britannique expliquait en 2023 : « Sur tous les feux auxquels nous répondons, ce n'est qu'un tout petit pourcentage qui devient incontrôlable, et c'est celui qui fait le plus de dégâts. Maintenant, notre travail est de trouver comment réduire ce pourcentage [...]. Mais c'est comme essayer de boucher en même temps des centaines de trous dans une baignoire remplie d'eau. Il y aura toujours un peu d'eau qui s'échappera, peu importe toutes les ressources que tu mets en place. »

Or, il ne s'agit pas de la « nouvelle normalité », comme l'affirme régulièrement le chercheur canadien spécialiste des feux de forêt Mike Flannigan, en reprenant

5. Zurowski M. (2023), « The Summer Canada Burned – The wildfire season that shocked the world », *Calgary Herald*, <<https://calgaryherald.com/feature/wildfires-novascotia-bc-alberta-summer-canada-burned-book-smoke>>, consulté le 2 juillet 2023.

6. Kulkarni A. (2021), « A look back at the 2021 B.C. wildfire season », *CBC News*, <<https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/bc-wildfires-2021-timeline-1.6197751>>, consulté le 26 juin 2024.

FIGURE 1. – LES SAISONS DES FEUX DE FORÊT PAR RECORD DE SUPERFICIE BRÛLÉE DEPUIS 1950 EN COLOMBIE-BRITANNIQUE



© Clara Aubonnet, 2024.

Source : bases de données de BC Wildfire Service

Lecture : on observe que cinq des plus intenses saisons des feux de forêt depuis 1950 se sont déroulées durant les dix dernières années. Pour 1958 et 1961, absence de données concernant le nombre de feux de forêt.

les journalistes qui couvrent un incendie critique [Struzik, 2022]. Il n’y a rien de « normal » dans ces feux de forêt dangereux, et les stratégies et outils coloniaux sur lesquels s’appuient depuis des décennies les institutions comme les départements de pompiers sont remis en question car souvent inefficaces [Flannigan *et al.*, 2009, p. 483-507]. Les régimes naturels de feux de forêt au Canada sont bouleversés par des facteurs sociaux, économiques, écologiques et politiques.

Une volonté coloniale de maîtrise et d'accaparement de la nature

La saison des feux de forêt au Canada est devenue beaucoup plus imprévisible au début des années 2000. Pourtant, le feu est aussi un outil bienfaiteur pour les forêts [Aubin *et al.*, 2018]. En effet, il crée des écosystèmes sains et diversifiés en éliminant les arbres propices aux maladies, aux nuisibles et en supprimant les combustibles accumulés dans le tapis forestier. Ils favorisent ainsi la croissance d'une nouvelle végétation tout en permettant à certains arbres de se reproduire. Or ces grands incendies, dont l'intensité et la superficie ont augmenté, ont perdu cet attrait bénéfique. Ainsi, ils éclipsent rapidement dans les représentations et les prises de décisions les feux et brûlages qui contribuent à régénérer les forêts et à les rendre plus résistantes aux aléas climatiques.

Les représentations conflictuelles sur les aspects bénéfiques ou dangereux des feux de forêts ne datent pas de quelques décennies, mais sont bien inscrites dans l'histoire coloniale violente du Canada et des objectifs d'appropriation et de rentabilisation des terres par les colons, en dépit des peuples autochtones déjà sur place. Le feu croise donc les enjeux environnementaux avec ceux de la construction d'une nouvelle société dont les valeurs et les imaginaires sont importés d'Europe [Glon, 2008]. Cette vision s'officialise dans la première constitution de la confédération canadienne en 1867, marquant la naissance du Canada comme dominion britannique.

La peur du feu, et de ses impacts considérés dangereux par les colons pour les ressources forestières permettant d'aménager le nouveau territoire à conquérir, ainsi que sa nature considérée sauvage et grandiose, sa *wilderness* [Arnould et Glon, 2006, p. 227-238], entre en confrontation avec les pratiques des peuples autochtones, comme le brûlage culturel⁷. Les connaissances étrangères aux colons blancs sont dénigrées et accompagnées de politiques racistes visant à assujettir les Autochtones, le feu est banni du paysage nord-américain [Pyne, 2007]. De ce fait, les incendies ont été considérés comme des ennemis de cette nouvelle conquête et le déclenchement délibéré des feux a été interdit et réprimé [Hoffman *et al.*, 2022 p. 464-481].

7. Le brûlage culturel (*cultural burning*) est un terme plus holistique qui correspond aux pratiques ancestrales des autochtones. Il s'agit par exemple du brûlage d'une surface prédéfinie afin de retirer de la végétation représentant un risque de départ de feu mais également pour préserver d'autres plantes, notamment médicinales, et fertiliser la terre pour des plantations. Il s'agit de prendre en compte tout l'écosystème. À l'inverse, le brûlage dirigé (*prescribed burning*) est un terme générique colonial utilisé dans le cadre d'une pratique de brûlage encadrée par une institution autochtone ou non autochtone afin de retirer de la végétation représentant un risque de feu.

La Colombie-Britannique fut la première province à proscrire les brûlages culturels en institutionnalisant sa vision du feu comme une menace pour les ressources de bois. Elle donne ainsi les pleins pouvoirs à l'industrie forestière tout en conservant une stratégie d'assimilation et de spoliation des peuples autochtones à travers le *Bush Fire Act* en 1874 [Copes-Gerbitz *et al.*, 2022], suivi par d'autres provinces au début des années 1900, qui s'incarne dans cette volonté de maîtriser et rentabiliser le territoire.

À la conquête d'un nouvel ennemi : le feu de forêt

Afin de comprendre l'évolution du rapport au feu de forêt et les conséquences des politiques coloniales de suppression et d'exclusion des incendies, il faut considérer le territoire nord-américain dans son ensemble, et l'influence réciproque des jeunes sociétés canadienne et étatsunienne pendant la dernière moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

Malgré ces différentes politiques, l'aménagement du territoire dans la région expose de fait la forêt à un risque de brasier plus important car les colons exploitent le bois, construisent des maisons et allument des feux pour cuisiner et défricher la terre [Wuerthner, 2006]. De plus, les progrès industriels, par exemple la construction des lignes de chemin de fer, aggravent cette situation car les étincelles provenant des trains enflamment les broussailles non entretenues se trouvant à proximité.

Gifford Pinchot, fut la première personne à la tête du Service des forêts des États-Unis (USFS) de 1905 à 1910, une agence du département de l'Agriculture⁸. Proche du président Theodore Roosevelt, il façonna la gouvernance forestière autour du productivisme et imposa le feu comme nouvel ennemi avec des tactiques militaires intégrées aux stratégies opérationnelles des pompiers. Il établit ainsi la politique de suppression des feux du *10:00 AM* qui consiste à mobiliser tous les moyens matériels et humains disponibles afin d'éteindre l'incendie avant 10 heures le lendemain matin [Ferguson 2017].

Le *Great Fire* de 1910, aussi connu sous le nom de *Big Blowup* ou *Big Burn*, a inauguré cette ère de lutte contre les feux de forêt, laissant une marque indélébile sur le paysage nord-américain et dans l'opinion publique. Le *Great Fire* est une conflagration incontrôlable de milliers d'incendies survenus en

8. Gifford Pinchot était intégré professionnellement au sein du département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) dès 1898 lorsqu'il était à la tête de la Division de la foresterie jusqu'en 1901, qui est ensuite devenue le Bureau de la foresterie.

août 1910 et en majorité causés par la nouvelle compagnie ferroviaire *Chicago, Milwaukee and Puget Sound Railway*, dont les locomotives fonctionnaient au charbon. Combinés, ils ont brûlé plus de mille hectares dans certaines régions de l'Idaho, du Montana, de Washington aux États-Unis et de la Colombie-Britannique au Canada (USFS Fire Services Training Institute). Le complexe feu s'est consumé pendant deux jours et deux nuits, a tué 86 personnes et n'a pris fin qu'avec des pluies et de la neige. Malgré la remise en question de la politique du 10:00 AM après cette catastrophe et les questionnements autour du véritable rôle écologique du feu, l'USFS a réitéré sa position en faveur d'une politique agressive de suppression des incendies, considérée comme le meilleur moyen de protéger les forêts, le bien-être économique du pays et de prévenir une telle situation dans le futur [Struzik, 2022].

La lutte contre les incendies est devenue l'équivalent d'une guerre, où la victoire était considérée comme assurée tant qu'il y avait de l'argent, des pompiers, des équipements et des postes de gardes forestiers un peu partout sur le territoire. Le successeur de Gifford Pinchot, Henry Graves, à la tête de l'USFS jusqu'en 1920, et d'autres figures importantes de l'époque ont fait perdurer pendant des années ces stratégies, et discréditaient tous les arguments en faveur de la réintroduction du feu dans le paysage nord-américain et la prise en compte des savoirs écologiques autochtones [Pyne, 2007].

Moins d'un an après le *Great Fire* le gouvernement canadien a emboîté le pas aux États-Unis et aux politiques conservatrices de Gifford Pinchot, en durcissant sa gestion des feux et des forêts. Son territoire venait de connaître de nombreux feux en 1910, dont celui de 121 500 hectares à Baudette-Rainy River, détruisant une ville de 1 500 personnes dans la province de l'Ontario et faisant plus de 42 morts. Cette année-là une si grande partie du Canada brûlait que le journal *The Globe* avait déclaré que les feux de forêt étaient une « menace nationale » [Struzik, 2022].

Le Canada était déjà depuis 1899 sous l'influence de « programmes mettant l'accent sur la conservation et la propagation » [Honer et Johnstone, 1984 p. 225], c'est-à-dire des politiques coloniales visant à dominer les peuples autochtones et contrôler une nature considérée foisonnante, lorsque le gouvernement fédéral a nommé Elihu Stewart à la tête de ce qui est aujourd'hui le Service canadien des forêts (SCF)⁹. Un de ses objectifs était d'élargir et de réglementer les terres forestières, de planter des arbres et de mettre en place un système de protection contre les incendies. Elihu Stewart considérait Gifford Pinchot comme un

9. Dominion Forest Service. Contrairement à l'USFS, le SCF est aujourd'hui un organe de recherche uniquement et a délégué ses compétences aux provinces dès 1930.

conseiller hors pair et a intégré ses positions dans les institutions canadiennes, soutenues également par l'opinion publique dans un contexte d'inquiétude où la région subissait une série d'incendies [Struzik, 2022].

Cette représentation du feu et des forêts qu'avaient les colonisateurs était largement unidimensionnelle et a entraîné des répercussions substantielles sur les pratiques des territoires et provinces canadiennes. Nancy Turner, une ethnobiologiste canadienne ayant mené des recherches auprès des Premières Nations en Colombie-Britannique, est celle qui le résume le mieux et sa citation pourrait s'appliquer encore aujourd'hui : « Il est ironique que les paysages tant appréciés par les premiers explorateurs et colons aient été créés par les incendies qu'ils craignaient et détestaient tant ».

Smokey Bear, entre mascotte idéalisée et outil de propagande

Ce contexte politique influence directement la façon dont l'opinion publique se construit dans la peur des feux de forêt, de leurs conséquences néfastes sur le paysage approprié, devenu un symbole du développement de la société et de l'identité canadiennes, et de l'invisibilisation, voire du dénigrement, des peuples autochtones et de leurs pratiques¹⁰.

Aux lois coloniales façonnant la gouvernance des forêts et des feux, à l'échelle fédérale mais également provinciale comme le *Bush Fire Act* mentionné précédemment, ainsi que le *Forest Act* en Colombie-Britannique, s'ajoutent des campagnes publicitaires publiques massives visant à justifier les décisions politiques et toucher la population jusque dans les foyers sur des décennies. Orientées sur la prévention des feux de forêt, importées des États-Unis en 1944, elles mettent en vedette Smokey Bear, un ours brun portant les habits d'un pompier. Cette période s'inscrit aussi dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle la militarisation de la lutte contre les feux atteint son apogée. Les feux deviennent une potentielle arme pour l'ennemi si la population n'est pas assez préventive, et leur « lutte » contre ceux-ci un effort de guerre national [Minor et Boyce, 2018, p. 79-93].

Smokey Bear représente un point primordial où les politiques nationales de prévention des feux de forêt, de protection des parcs nationaux et de gestion des ressources ont été matérialisées, instrumentalisées par les gouvernements nord-américains dans les discours officiels et médiatiques, et ont influencé le

10. Il est important de préciser que les peuples autochtones ne forment pas un groupe homogène avec les mêmes objectifs, la même histoire et culture, les mêmes pratiques et le même rapport au feu et aux forêts. Afin d'avoir des précisions sur une communauté en particulier, il convient de la contacter directement.

rapport et le comportement de la population au territoire. Cela afin d'obtenir une maîtrise plus large de la région et de son environnement. D'après les chercheurs canadiens Jesse Minor et Geoffrey A. Boyce, le message de la mascotte anthropomorphique peut rester en partie cohérent en raison de son accent sur la prévention des incendies plutôt que leur totale suppression, mais il peut également être analysé comme « une colonisation symbolique et discursive du territoire et de l'histoire » [Minor et Boyce, 2018, p. 84]. En associant Smokey à des paysages et une nouvelle identité nord-américaine, l'État termine d'asseoir sa souveraineté et d'effacer une partie de la culture autochtone et de son rapport culturel au feu¹¹.

Au Canada, c'est après plus d'un demi-siècle de politiques coloniales de suppression des feux que la Commission royale sur les ressources forestières reconnaît en 1976 que la lutte contre les incendies et les autres forces naturelles modifie de façon permanente les écosystèmes du pays. Reflétant ce changement de vision, les gouvernements provinciaux et des territoires se sont intéressés au feu comme outil de gestion des forêts, mais également à de nouvelles techniques de prévention des incendies et à des moyens de limiter leurs impacts comme l'exploitation forestière et les brûlages dirigés ou culturels [Coogan et *al.*, 2020]. Le discours de Smokey a doucement évolué, sans pour autant apporter une vision critique aux périodes passées.

Ces remises en question se sont heurtées à des représentations et à une peur des feux profondément ancrées dans les esprits, et dont les vestiges perdurent encore aujourd'hui. En plus de l'instrumentalisation de la prévention des feux, au Canada cela est en partie aussi dû au poids des lobbies forestiers qui pèsent sur les politiques de gouvernance des forêts visant à protéger le bois pour l'industrie, mais également parce que dans les parcs américains le coût très élevé et les conséquences imprévisibles de certains feux ont effrayé la population canadienne.

D'après Cliff White, un membre de l'agence fédérale Parcs Canada¹², « les incendies de Yellowstone de 1988 ont donné des sueurs froides au Canada » [Struzik, 2022, p. 14]. En effet, entre juin et août 1988, près de 250 incendies se sont déclarés dans le parc étatsunien de l'État du Wyoming, et dans les forêts nationales environnantes. Sept d'entre eux ayant été annoncés « sous contrôle » – la stratégie de réponse du parc depuis 1972 était de surveiller les départs de flamme, « *let it burn* », sans pour autant les éteindre afin de rendre au feu son rôle de régulateur d'un écosystème – mais ils ont fini par fusionner et créer un

11. Depuis octobre 2022 au Canada, Smokey Bear a été remplacé par Ember the FireSmart Fox, un renard dont le rôle est d'expliquer à la population le danger mais aussi les bienfaits que peut représenter un feu de forêt.

12. Parcs Canada est une agence gouvernementale canadienne fédérale créée en 1911.

gigantesque brasier, responsable de 95 % de la superficie totale brûlée, soit 36 % du parc national d'environ 900 000 hectares. Ces feux ont bouleversé l'opinion publique américaine et créé des conflits avec d'autres organes gouvernementaux qui ont accusé les responsables des politiques du parc d'avoir laissé l'incendie se propager et détruit un symbole national [Schullery, 1989]. Ce traumatisme s'est répandu jusqu'au nord du continent et a directement affecté la société canadienne et son rapport au feu déjà complexe.

Un territoire enflammé par les activités humaines

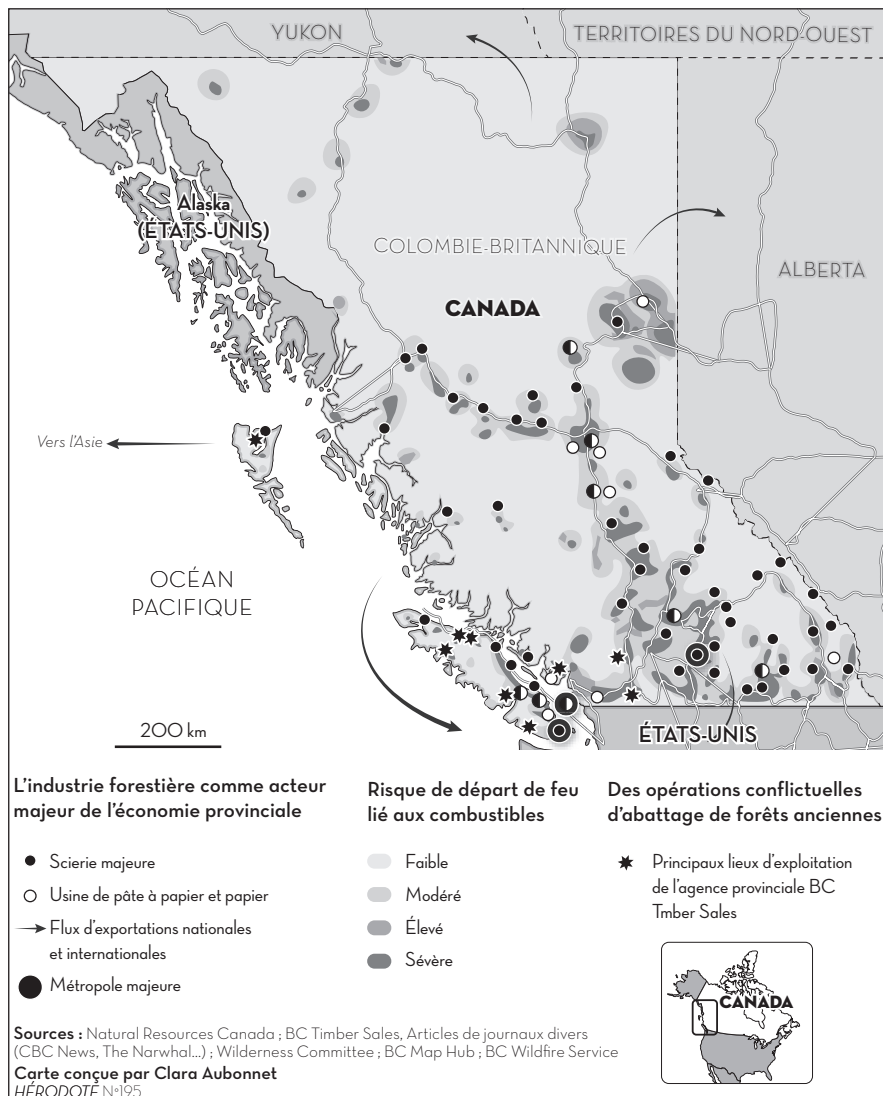
Au début des années 2000 au Canada, la vision du feu en tant que nécessité pour le bon fonctionnement des écosystèmes prend plus de place dans le débat public et les prises de décision. Mais elle est contrebalancée par la vision du feu en tant que phénomène indésirable lorsqu'il a des impacts négatifs sur plusieurs domaines de la vie sociale et communautaire. Outre le danger pour la santé humaine, les incendies peuvent entraîner la perte de sites patrimoniaux et d'artefacts importants sur le plan historique et même spirituel. Cela peut donc affecter l'attachement au lieu et le sentiment d'appartenance au territoire

Ainsi, même si les héritages des politiques passées de suppression des feux et de l'exploitation intensive des forêts sont de plus en plus perçus comme causes de la vulnérabilité du territoire à l'intensification des feux (en plus du changement climatique), cela se fait dans l'urgence de phénomènes catastrophiques.

Le poids controversé de l'exploitation forestière

Nous retrouvons des marques d'intérêt pour le risque grandissant des feux de forêt dès 1988, lorsque que le météorologue Don MacIver au Service de l'environnement atmosphérique du Canada a déclaré après une saison des feux importante : « L'augmentation des dégâts causés par les incendies est devenue un problème scientifique et forestier majeur » [Struzik, 2022, p. 164]. À l'époque, il travaillait au sein du premier groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat créé par le programme des Nations unies pour l'environnement, et l'Organisation météorologique mondiale.

CARTE 1. – L'INDUSTRIE FORESTIÈRE, UN ACTEUR ÉCONOMIQUE AU CŒUR DE L'IDENTITÉ PROVINCIALE MAIS ÉGALEMENT LA CIBLE DE NOMBREUSES CONTROVERSES



Hérodote, n° 195, La Découverte, 4^e trimestre 2024.

En Colombie-Britannique, les conséquences de la pratique coloniale consistant à éradiquer les feux de forêt pour protéger les ressources forestières, en plus de tous les éléments cités précédemment, ont particulièrement bouleversé le paysage et sont dévastatrices depuis le début du XXI^e siècle. Cette province située à l'ouest du pays s'est construite autour du commerce du bois et de ses produits dérivés dans une recherche de productivité maximale [Glon, 2008]. Les forêts font donc intégralement partie de son économie, d'un point de vue national à travers les échanges avec les autres régions du Canada, et international avec les États-Unis et l'Asie, mais également comme producteur d'emplois pour la population locale.

Or les feux ont tendance à se propager plus facilement dans les zones forestières qui ont été exploitées au préalable. Le fait que les arbres soient souvent replantés en monoculture, donc une seule espèce, aggrave le risque d'invasion d'insectes car la maladie est contagieuse plus facilement sur une espèce similaire. Cela entraîne un risque plus élevé de départ d'incendie sur les arbres affectés qui sont de fait plus vulnérables. [Paton *et al.*, 2015].

Presque 18 millions d'hectares ont été défoliés par des insectes ou contenaient des arbres tués par des scolytes en 2020 au Canada, dont 5 millions en Colombie-Britannique [Paton *et al.*, 2015]. De plus, l'usage intensif du glyphosate comme défoliant accroît la vulnérabilité des arbres. Lorsque la forêt est diversifiée, avec différentes sortes de plantes qui peuvent créer de l'ombre, qui retiennent plus d'humidité ou qui résistent au feu, cela réduit le risque qu'un incendie se propage rapidement et gagne en intensité. Par exemple, la cause principale du feu géant *Elephant Hill* décrétée par l'agence provinciale BC Wildfire Service en 2017 est le « tabagisme », soit un départ de feu engendré par des allumettes, des cigares ou des cigarettes/de la marijuana¹³. Mais, selon un membre d'une organisation autochtone de la société civile, la raison pour laquelle le feu a pris autant d'ampleur est due au fait qu'il se situait sur une zone récemment exploitée par une entreprise forestière et qu'il y avait énormément de débris et d'arbres morts très inflammables. Selon lui, l'absence d'activité industrielle ou d'habitation aurait épargné la catastrophe dans les alentours.

D'après un cadre d'une entreprise d'exploitation forestière déployée en Colombie-Britannique, cela prend généralement deux ans pour commencer à reforester une zone ayant été exploitée. L'obligation légale est de quatre ans et, pendant ce temps-là, le terrain peut rester en l'état avec les débris d'arbres laissés

13. BC Gov News (2020), *Cause of 2017's Elephant Hill Wildfire determined*, British Columbia, 6 mai 2020, <<https://news.gov.bc.ca/releases/2020FLNR0027-000796>>, consulté le 25 juin 2024.

par l'entreprise. Il considère complexe la question de l'implication de l'industrie forestière dans l'intensification des feux et affirme durant notre entretien qu'il faut la faire évoluer et s'adapter plutôt que de l'accuser constamment.

Selon cette même personne interrogée en 2023, « les environnementalistes qui viennent des villes pour s'installer dans la région ont une attitude protectionniste mais n'ont pas la même connexion avec le territoire que nous. [...] Ils ne voient pas les bénéfices de la foresterie, le fait que ça emploie énormément de gens et que ça crée un vrai sentiment d'appartenance à une communauté. [...] Ils ne cherchent pas de compromis, ils veulent seulement leur petite résidence près du lac dans la forêt avec beaucoup d'arbres ».

Un pompier volontaire d'une Première Nation impliqué dans la lutte contre les feux de forêt en Colombie-Britannique rejoint les propos ci-dessus durant notre entretien et considère notamment que le feu de forêt *Sparks Lake* de 2021 aurait pu être évité s'il y avait eu de l'exploitation forestière dans le parc provincial qu'il a traversé. « Le feu a brûlé 16 kilomètres en un jour car le parc ne s'occupe pas de ses forêts, il y avait beaucoup d'arbres morts sur le sol et de combustibles. »

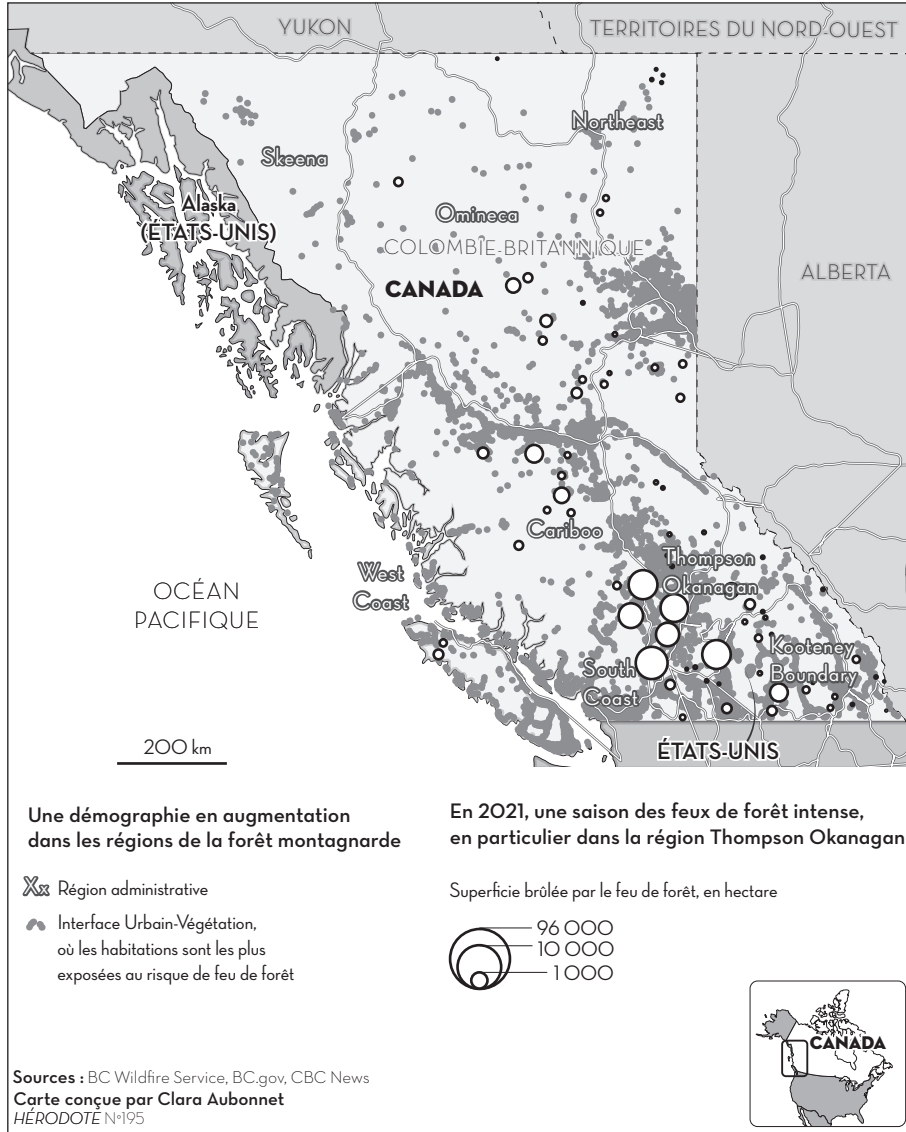
La vie isolée dans la forêt, ou la vie au milieu des flammes

L'augmentation de la démographie dans les milieux forestiers est également pointée du doigt lorsqu'il s'agit de comprendre les raisons de l'intensification des feux de forêt [Radeloff *et al.*, 2018, p. 3314-3319]. La définition des WUI (*Wildland Urban Interface/Intermix*), c'est-à-dire littéralement des interfaces urbain-végétation, est différente selon les pays, les agences gouvernementales ou même certains départements de pompiers locaux. Il est donc compliqué d'évaluer officiellement une zone en fonction de sa situation et de quelle juridiction elle dépend. Il convient de comparer les méthodologies utilisées pour définir une WUI sur un espace donné.

Nous utiliserons la définition générale à laquelle se réfère le programme national Intelli-feu Canada, qui décrit une WUI, ou un « milieu périurbain », « comme la zone où le développement humain rencontre l'environnement naturel ou s'y mêle » et où des combustibles forestiers et bâtis se trouvent¹⁴. Cette zone périurbaine comprend une grande variété d'habitations, allant des maisons individuelles et des structures isolées aux lotissements et aux communautés rurales entourées de forêt.

14. Intelli-feu Canada, *Le Milieu periurbain*, <<https://intellifeucanada.ca/about-firesmart/the-wildland-urban-interface-wui/>>.

CARTE 2. – LA SAISON DES FEUX DE 2021 : UN EXEMPLE DE L’AUGMENTATION DES FEUX DE FORÊT DANS LES WUI



Hérodote, n° 195, La Découverte, 4^e trimestre 2024.

Bien que cette situation ait toujours existé, les lotissements dans les WUI se sont développés de manière significative au cours des deux dernières décennies. En outre, les faibles coûts de propriété et l'attrait de la vie rurale ont continué à inciter les retraités et autres habitants des grandes villes à s'installer dans des environnements forestiers. De nombreux nouveaux arrivants ont construit des maisons en cèdre et les ont entourées de clôtures en bois et de plantes ornementales hautement inflammables.

Une augmentation des infrastructures touristiques comme les chalets saisonniers au milieu des forêts, tels que ceux de Whistler en Colombie-Britannique, densifie l'habitat dans les WUI. Les propriétaires étant absents une majeure partie de l'année, la couverture forestière autour des infrastructures n'est pas entretenue, voire est laissée afin de donner un aspect « sauvage » au lieu, attractif pour les citadins en vacances mais à haut risque de départ de feu [Paton *et al.*, 2015].

Il faut également prendre en compte les communautés rurales autochtones ou non autochtones qui sont installées dans ces zones depuis des générations et dont l'économie dépend souvent des ressources naturelles. Elles connaissent une croissance démographique rapide et une expansion de leur WUI. De nombreuses Premières Nations sont exposées à un risque élevé de feu en raison de leur situation dans des forêts qui brûlent fréquemment [Hoffman *et al.*, 2022 ; Kumar, 2021]. La gestion des combustibles, la création d'espaces défendables et l'utilisation de matériaux de construction moins inflammables sont des mesures appropriées et nécessaires dans les WUI pour limiter les risques de feu. Paradoxalement, cette gestion d'occupation des terrains facilite la poursuite de construction, alors que son but premier est une adaptation aux écosystèmes de la population [Wuerthner, 2006].

Les promoteurs immobiliers et les agences gouvernementales de planification sont souvent montrés du doigt pour leur seule motivation économique quand il s'agit d'identifier de potentiels responsables de l'augmentation des feux de forêt. En effet, lorsqu'un promoteur immobilier subdivise des terres rurales et autorise, par exemple, la construction de maisons au milieu de paysages exposés aux feux, puis demande au gouvernement une aide au réaménagement après un incendie, il bénéficie des fonds publics qui sont utilisés pour protéger un lotissement initialement mal pensé et mal situé [Wuerthner, 2006].

Un aspect particulier de la croissance des WUI est l'augmentation parallèle du nombre de routes dans ces zones de végétation. Celles-ci présentent des avantages et des inconvénients et sont régulièrement source de conflits entre les résidents. En effet, l'augmentation de l'accès humain accroît généralement la fréquence des départs de feu. Mais si les routes sont cartographiées, balisées et suffisamment larges pour les équipements des pompiers, cela peut permettre une gestion des feux plus rapide et réduire le risque. Cependant, il existe des

routes étroites et sinueuses, mal marquées ou pas, en partie car les propriétaires souhaitent minimiser le trafic non local et s'isoler [Struzik, 2022]. En conduisant dans la région Thompson-Okanagan en Colombie-Britannique, j'ai pu observer de nombreux exemples de ces routes, souvent abîmées et non balisées, et où il serait impossible pour un camion de pompier de passer. Certaines maisons sont isolées dans des canyons ou perchées au sommet des montagnes, ce qui leur donne un aspect bucolique¹⁵, mais de telles maisons sont infiniment plus difficiles à défendre contre les feux.

D'après un pompier originaire de la région, une certaine partie de la population habitant au sein de WUI considère toujours que BC Wildfire Service, l'agence provinciale de lutte contre les feux, est responsable d'une mauvaise maîtrise des feux incontrôlables, alors que leur objectif est de lutter contre ces derniers. Cela engendre des tensions entre les locaux et l'agence ainsi qu'un sentiment de défiance.

Les arguments motivant cette défiance, recueillis lors des entretiens réalisés dans plusieurs endroits de la région Thompson-Okanagan au sud de la Colombie-Britannique, sont essentiellement un reproche quant au délai de réaction face à l'urgence et l'intervention utile au contrôle du feu. « Ils [BC Wildfire] attendent, ils attendent... puis après c'est trop tard et l'incendie s'est transformé en mégafeu. » La raison de cette lenteur dans la prise de décision peut être due à un manque de ressource à cause d'une demande trop élevée dans la région ou une volonté de ne pas s'engager directement dans la suppression du feu pour lui laisser son rôle premier de régulateur des écosystèmes.

Une ambition d'impliquer les acteurs locaux dans la gestion des feux confrontée à des réalités structurelles conflictuelles et contraignantes

Comme celles de 2018 et 2023, l'année 2017 en Colombie-Britannique se classe parmi les plus intenses saisons des feux pour la province, avec plus de 1 million d'hectares brûlés par les flammes (Colombie-Britannique, 2024). D'après un pompier originaire de la région, elle fut également considérée comme « une sonnette d'alarme (*wake-up call*) », pour les différentes agences de lutte contre les incendies dans la province.

Le ministère des Forêts de la Colombie-Britannique et BC Wildfire Service sont fondés sur une rigidité organisationnelle qui résulte d'une accumulation de pouvoirs au fil du temps, instaurant un rapport de force et une dépendance des populations locales à leur service. Le cloisonnement des compétences au sein

15. Observations durant le terrain en février-mars 2023.

des organisations provinciales de lutte contre les feux et de foresterie sont des obstacles majeurs à l'évolution des stratégies communes de gestion et sont source de nombreuses tensions [Copes-Gerbitz *et al.*, 2022]. C'est notamment un défi institutionnel du fait de la séparation entre différents ministères pour la gestion des forêts et du feu mais, également, tout ce qui concerne les mesures d'adaptation au changement climatique.

Ainsi, la responsabilité d'introduire des changements législatifs incombe à la fois à BC Wildfire Service et au ministère des Forêts. Actuellement, ils partagent seulement du personnel par le biais de formations croisées, collaborent sur des projets de prévention des incendies et facilitent les processus de planification des paysages. Mais de nombreux services d'incendie de communautés rurales comptent sur des pompiers volontaires et complètent leurs ressources par des accords d'aide mutuelle avec les juridictions voisines, les agences provinciales et territoriales, et les industries locales [Tymstra *et al.*, 2020]. Bien que les termes de ces accords varient, ils permettent généralement le partage du personnel, de l'équipement ainsi que des informations pendant les feux de forêt, et des formations de prévention en amont [Paton *et al.*, 2015].

Or les défis posés par la réponse aux feux de forêt sont de plus en plus complexes et caractérisés par une multitude de relations interdépendantes et diverses. Ils s'imposent à différentes échelles et créent le contexte dans lequel le risque de feu de forêt s'accroît.

Au Canada, les difficultés pour gérer adéquatement les feux de forêt et vivre avec eux s'expliquent, en plus des éléments cités précédemment, par les relations est-ouest fracturées entre les provinces et le gouvernement fédéral. Le désir et le droit légal des provinces de contrôler les ressources naturelles ont rendu difficile pour le gouvernement fédéral l'affirmation d'une forêt nationale et d'une stratégie commune de lutte contre les feux. Ainsi, ce n'est que lorsque les provinces se retrouvent dans des situations d'urgence et en manque d'équipement et de personnel qu'elles font appel aux programmes fédéraux tels que le Centre interagences des feux de forêt du Canada (CIBFC) et l'armée [Struzik, 2022]. Le CIBFC coordonne le partage des ressources entre les agences provinciales, territoriales et fédérales depuis 1982 [Paton *et al.*, 2015].

Ainsi, lorsque l'urgence déséquilibre la capacité de réponse possible, les spécialistes de protection des structures de BC Wildfire doivent établir des priorités entre les feux pour le déploiement des unités. Celles-ci dépendent de la « défendabilité » d'une propriété (c'est-à-dire si elle a une chance d'être protégée ou non), de la croissance de l'activité prévue des feux, et de la disponibilité des ressources dans la zone. D'autres facteurs sont pris en compte pour déterminer si une structure sera évaluée en vue d'un éventuel déploiement de ressources disponibles : la vitesse

de propagation du feu, l'emplacement de la propriété et la facilité avec laquelle les pompiers peuvent accéder à la propriété (Colombie-Britannique, 2023).

Lors d'un feu de forêt, les tactiques et les stratégies utilisées par BC Wildfire dépendent de plusieurs facteurs. La priorité absolue est toujours la sécurité des personnes. De plus, la protection des habitations et des infrastructures lors d'un incendie causé par un accident ménager ne peut pas être mise dans la même catégorie que la protection des maisons contre un incendie dans une WUI [Wuerthner, 2006]. Or, les équipes de pompiers de BC Wildfire ne sont formées et équipées originellement que pour lutter contre les feux de forêt, et pas les incendies qui affectent des habitations.

Avec l'augmentation des feux dans les WUI, des unités de protection des structures ont été créées en Colombie-Britannique en 2023. En revanche, elles ne sont qu'au nombre de huit, et même si l'agence a accès à plus de quarante autres unités par l'intermédiaire d'entrepreneurs et de services d'incendie locaux pendant la saison des feux, cela reste insuffisant en cas de multiples catastrophes dans les WUI.

« Nous ne faisons pas ça [la réponse au feu] assez vite, nous ne sommes pas assez efficaces, nous n'avons pas assez de ressources pour répondre à des saisons comme celle-ci, ça ne va pas », explique un membre de l'agence provinciale durant un entretien, ajoutant qu'à cette difficulté et à cette impuissance flagrante face à ces feux géants, des tensions émergent au sein même de l'agence sur la manière d'organiser la réponse, la complexifiant encore plus. Il associe cela à un conflit générationnel, entre les pompiers plus âgés qui ont l'habitude des politiques de suppression totale des feux et de l'influence de l'industrie forestière d'une part et, d'autre part, les jeunes arrivants qui souhaitent se détacher de toute influence politique ou économique et sont soucieux des impacts du changement climatique sur les feux, et de la réintroduction des techniques de brûlage dirigé.

Un membre de BC Wildfire Service expliquait en 2023 : « Je généralise, mais dans mon équipe ils ont tous la cinquantaine et ils ont la mentalité "*hit hard, hit fast*" lorsqu'il s'agit de répondre aux feux. On sent qu'ils essaient de s'adapter aux changements de notre époque, mais ils changent difficilement d'avis [...] même si on leur prouve qu'ils ont tort. [...] Ce sont des gens très expérimentés mais face aux mégafeux, ils sont assis là, le regard dans le vide. Ils sont dépassés. »

Pour une saison des feux très importante comme celles des dernières années, la Colombie-Britannique met en place un état d'urgence qui impose deux priorités pour les agences de lutte contre les feux : la sécurité publique et la protection des infrastructures. Ainsi, la politique du *10:00 AM* devient de nouveau la règle générale appliquée sur tout le territoire du Canada. Lors de notre entretien en 2023, un autre membre de BC Wildfire résume ainsi le cercle vicieux dans lequel il considère que l'agence est enfermée : « C'est terrible parce qu'en faisant ça,

c'est comme si nous avançons de cinq pas en avant en décidant de réintroduire le feu dans les forêts, puis de sept pas en arrière lorsqu'il y a une saison des feux catastrophique. »

Nous pouvons observer la complexité du problème et de ces rivalités par le souhait de, à la fois, limiter les politiques de suppression systématique des feux pour les réintroduire dans le paysage et diminuer la charge de combustible inflammable, mais également de répondre à la demande des locaux d'intervenir immédiatement pour protéger les infrastructures ou leur environnement. Il est également important de souligner que les valeurs à protéger ne sont pas les mêmes pour toutes les communautés locales, en particulier autochtones, dont les besoins vont plus ou moins dépendre des ressources naturelles autour du lieu de vie. Il y a donc une ambivalence constante entre combattre, contrôler et aménager les feux en parallèle des enjeux d'aménagement du territoire.

Conclusion

Pour comprendre la transformation de l'appréhension des feux de forêt, comme leur intensification et les difficultés pour y répondre, il faut considérer que les défis environnementaux modernes sont inévitablement ancrés dans les processus et les résultats des décisions prises par le passé.

Du fait que le Canada et plus particulièrement la Colombie-Britannique vivent depuis plusieurs années des saisons des feux de plus en plus intenses, les gouvernements fédéral et provincial sont obligés de remettre en question leurs politiques de gouvernance des feux et des forêts issues des héritages coloniaux, qui ne sont désormais plus adaptées. Cette remise en question met, de ce fait, en lumière des rivalités anciennes et structurelles et leurs conséquences sur le rapport de force déséquilibré entre les institutions et les communautés locales, notamment autochtones, dans un contexte de dérèglement climatique.

Pour répondre à ces enjeux, le Canada exprime depuis plusieurs années son souhait d'accorder plus d'importance aux savoirs locaux des peuples autochtones, et de diminuer le poids d'influence des lobbies forestiers, notamment en Colombie-Britannique [Abbott et Chapman, 2018]. Mais ces déclarations sur la décentralisation, les approches collaboratives et les différentes formes de participation à divers niveaux d'échelles, bien que présentes dans les discours et sur le papier, restent limitées dans l'exercice opérationnel. De plus, en Colombie-Britannique, les Premières Nations sont les victimes subissant le plus les effets dévastateurs des incendies, entraînant une perte de confiance et un sentiment de rancœur envers les autorités en charge de la réponse aux feux [Mcgee, 2021]. Cela complexifie ce désir de collaboration, un enjeu pourtant primordial dans la

prévention comme dans la réponse aux feux, mais également dans les enjeux de réappropriation d'espaces à travers les moyens d'action.

Aujourd'hui, comme l'expliquent plusieurs chercheuses canadiennes sur la Colombie-Britannique, l'ère de la « coexistence avec le feu » est en train d'émerger et questionne les politiques souveraines de gouvernance des forêts et des feux [Copes-Gerbitz *et al.*, 2022]. Et, même si nous observons des avancées dans les politiques de gouvernance des feux et des forêts, celles-ci ne sont pas considérées assez rapides, d'après certains membres de la société civile canadienne et les victimes des feux, pour suivre le rythme du bouleversement du paysage [Pyne, 2007]. Il s'agirait donc de s'interroger sur la reconnaissance et la territorialisation, soit l'appropriation des liens d'interdépendance entre les sociétés et la nature.

Bibliographie

- ABBOTT G. et CHAPMAN M. (2018), « Addressing the new normal: 21st century disaster management in British Columbia », Provincial emergency management report, British Columbia.
- ARNOULD P. et GLON E. (2006), « Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord », *Annales de géographie*, vol. 649, n° 3, p. 227-238.
- AUBIN I. *et al.* (2018), « Tree vulnerability to climate change: improving exposure-based assessments using traits as indicators of sensitivity », *Ecosphere*, vol. 9, n° 2.
- CHRISTIANSON A. (2015), « Social Science Research on Indigenous Wildfire Management in the 21st Century and Future Research Needs », *International Journal of Wildland Fire*, vol. 24, n° 2, p. 190-200.
- COOGAN C. P. S *et al.* (2020), « Fifty years of wildland fire science in Canada », *Canadian Journal of Forest Research*, vol. 51, n° 2.
- COPE-GERBITZ K. *et al.* (2022), « Transforming Fire Governance in British Columbia, Canada: An Emerging Vision for Coexisting with Fire », *Regional Environmental Change*, vol. 22, n° 2.
- FERGUSON G. (2017), *Land on Fire: The New Reality of Wildfire in the West*, Timber Press.
- FLANNIGAN D. M. *et al.* (2009), « Implications of changing climate for global wildland fire », *International Journal of Wildland Fire*, 18, p. 483-507.
- GLON E. (2008), *Forêts et société au Canada. Ressources durables ou horreur boréale ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- HOFFMAN K. M. *et al.* (2022), « The right to burn: barriers and opportunities for Indigenous-led fire stewardship in Canada », *FACETS*, vol. 7, p. 464-481.
- HONER T.G. et JOHNSTONE K. (1984), « Elihu Stewart and the Beginnings of Dominion Forestry », *The Forestry Chronicle*, vol. 60, n° 4, p. 225-230.
- IPCC (2023), « Summary for Policymakers », in LEE H. et ROMERO J. (dir.), *Climate Change 2023: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the*

- Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, IPCC, Genève, Suisse, p. 1-34.
- KUMAR B. M. (2021), « Mortalité et morbidité liées aux incendies, aux brûlures et aux empoisonnements au monoxyde de carbone chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits », Centre de la statistique et des partenariats autochtones, Statistique Canada.
- MCGEE K. T. (2021), « Evacuating First Nations during wildfires in Canada », *Fire Safety Journal*, vol. 120.
- MINOR J. et BOYCE A. G. (2018) « Smokey Bear and the Pyropolitics of United States Forest Governance », *Political Geography*, vol. 62, p. 79-93.
- PATON D. *et al.* (2015), « Chapter 1 – Wildfires: International Perspectives on Their Social-Ecological Implications » in SHRODER J. F. et PATON D. (dir.), *Wildfire Hazards, Risks and Disasters*, Elsevier.
- PYNE J. S. (2007), *Awful Splendour: A Fire History of Canada*, UBC Press.
- RADELOFF C. V. *et al.* (2018), « Rapid growth of the US wildland-urban interface raises wildfire risk », *PNAS*, vol. 115, n° 13, p. 3314-3319.
- SCHULLERY P. (1989), « The Fires and Fire Policy », *BioScience*, vol. 39, n° 10, p. 686-694.
- SMITH J.P. A. *et al.* (2020), « Climate Change Increases the Risk of Wildfires », *Sciences Brief Review*, Zenodo.
- STRUZIK E. (2022), *Dark Days at Noon, the Future of Fire*, McGill-Queen's University Press.
- TYMSTRA C., « Wildfire management in Canada: Review, challenges and opportunities », *Progress in Disaster Science*.
- WUERTHNER G. (2006), *Wildfire: A Century of Failed Forest Policy*, Island Press.